

[Traduction]

LE LOGEMENT

LE LOGEMENT COOPÉRATIF—LA NÉCESSITÉ D'ACCROÎTRE LES FONDS

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, l'habitation coopérative a fait ses preuves comme méthode sûre de logement abordable et de bonne qualité. Le premier ministre (M. Mulroney) l'a reconnu au cours de la campagne électorale de 1984, lorsqu'il a dit que le logement coopératif continuerait d'être une grande priorité au sein de la politique progressiste conservatrice en matière de logement. Dans son récent discours du trône, le gouvernement a promis de renforcer les coopératives et de reconnaître le rôle qu'elles jouent dans le développement communautaire. Et pourtant, le gouvernement a maintenant renoncé à cet engagement.

Des membres des coopératives de logement vont se réunir ce soir dans une douzaine de villes canadiennes pour protester contre l'abandon du logement coopératif par le gouvernement. La Fondation de l'habitation coopérative a passé 18 mois à créer un nouveau programme du logement coopératif et à négocier avec la SCHL. Ce programme contribue à réduire le coût gouvernemental par logement et à accroître le loyer de l'occupant. Et pourtant, le gouvernement a réduit d'un peu plus de la moitié le nombre de logements promis. Le programme du logement coopératif est grandement menacé. Le ministre doit agir vite s'il veut que soient rétablis les fonds qui sont nécessaires pour sauver le secteur du logement locatif et que soit respectées les promesses du premier ministre.

* * *

LE PROGRAMME PLANIFICATION DE L'EMPLOI

L'ANNONCE DE CRÉDITS POUR UN PROGRAMME DE FORMATION DANS LA CIRCONSCRIPTION DE SARNIA—LAMBTON

M. Ken James (Sarnia—Lambton): Monsieur le Président, vendredi dernier, j'ai eu le plaisir et l'honneur d'annoncer, dans ma circonscription, que le gouvernement fédéral avait débloqué 346 885 \$ pour financer un programme de réintégration professionnelle, qui sera assuré par le *Sarnia Collegiate Institute and Technical School*.

Le programme Planification de l'emploi, conçu et mis en oeuvre par ce gouvernement, constitue une solution novatrice et réaliste au problème des taux de chômage élevés que les Canadiens ont subis dans le passé. Il n'est plus question, enfin, de créer de faux emplois. Nous tendons plutôt maintenant à donner aux gens le plus grand cadeau qui soit, un emploi sûr, stable et permanent. Mes électeurs, que dis-je, tous les Canadiens, remercient le gouvernement fédéral de leur fournir la chance de se former et d'acquérir de l'expérience dans le domaine de leur choix.

Au nom des 40 femmes de ma région qui s'acheminent vers l'obtention prochaine d'un emploi permanent, je remercie le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Bouchard) de même que le gouvernement canadien. Planification de l'emploi est toute une réussite, et je félicite le gouvernement de ses initiatives en faveur des chômeurs canadiens.

Article 21 du Règlement

● (1410)

LE LOGEMENT

LES LOGEMENTS COOPÉRATIFS—ON CRITIQUE LES POLITIQUES DU GOUVERNEMENT

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, il y a un an cette semaine, le gouvernement rétrograde conservateur a instauré une politique du logement qui ne peut être qualifiée que de catastrophe nationale—les logements sociaux sont passés aux provinces et les logements coopératifs ont été diminués de 5 500 à 3 200. La situation est si critique que ce soir à Vancouver, Edmonton, Calgary, Regina, London, Welling, Waterloo, Toronto, Ottawa, Halifax, Saint-Jean de Terre-Neuve et demain à Montréal, des citoyens inquiets se rassembleront pour demander au premier ministre (M. Mulroney) de tenir sa promesse.

[Français]

Plus insultant encore, le ministre d'État (Immigration) (M. Weiner) a récemment menacé de ne pas aider les Québécois qui voulaient créer des coopératives, s'ils cherchaient en même temps l'appui des partis d'opposition. Nous, du parti libéral, nous condamnons cette intimidation.

[Traduction]

Nous exhortons le premier ministre à tenir ses engagements et à mettre fin aux menaces d'intimidation que font peser les membres de son cabinet.

* * *

REVENU CANADA

L'INTÉRÊT SUR LES PÉNALITÉS—ON DEMANDE UNE RÉFORME FISCALE

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur le Président, j'ai critiqué les fonctionnaires par le passé et je le ferai encore probablement à l'avenir. Cependant, je veux signaler aujourd'hui certaines lois injustes adoptées par des parlementaires et que des fonctionnaires sont obligés d'appliquer.

Savez-vous, monsieur le Président, que lorsque Revenu Canada s'aperçoit qu'il a infligé à tort une pénalité et qu'il la supprime, le contribuable est quand même tenu de payer l'intérêt qui a été calculé sur cette pénalité? Vous parlez d'une justice! De même, lorsqu'un contribuable ne peut pas payer ses impôts, des intérêts lui sont comptés, une autre pénalité s'y ajoute, et ainsi de suite jusqu'à ce que ceux-ci soient bien supérieurs au montant initial de l'impôt. Ce sont les pauvres qui en pâtissent, les riches peuvent payer à temps.

Revenu Canada peut percevoir un impôt sur les gains en capital même lorsque aucun argent n'a changé de mains, puis ajouter des pénalités et des intérêts jusqu'à ce qu'une entreprise soit acculée à la faillite.

Je voudrais que nous amorcions la réforme fiscale en remédiant aux injustices actuelles pour que les Canadiens puissent vraiment dire: «Nos lois fiscales sont justes et donnent l'impression de l'être» et que les fonctionnaires n'aient plus à pâtir de nos erreurs.